



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CT Emploi du 17 Janvier 2014 de la Disi Ouest

En préalable au comité technique du 17 janvier, la CGT a lu une déclaration liminaire en ligne sur notre site.

M. Bellanger a refusé avec véhémence tout débat sur les questions diverses autres que celles ayant trait aux emplois. Nous n'avons donc pu discuter ni de l'ONP, ni du déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, ni des agents en attente de la régularisation des remboursements suites aux heures supplémentaires, ... Autant de sujets, il est vrai, très secondaires !

Voici les informations qui nous ont été communiquées :

Départs en retraite : pas moins de 12 dossiers de cadres B, 4 de cadres C et aucun de cadre A, ont été déposés pour la période du 1er janvier au 1er juillet 2014: (1 à la Disi, 4 à Rennes, 3 à Tours, 2 à Lotz Cossé, 4 à Marsauderies et 2 à Angers).. et c'est sans compter les collègues qui vont partir au second semestre ou qui n'ont pas encore fait leur demande.

Evolution des emplois :

1 – Contribution de la DISI Ouest au Projet de Loi de Finances 2014 : 14 emplois supprimés

- **Angers** : 4 emplois C administratifs (FF) et 1 emploi C dactylo (FF)
- **Lotz Cossé** : 1 emploi C monitrice (FF)
- **Marsauderies** : 3 emplois C administratifs (FF) et 3 emplois C dactylo (FF)
- **Rennes** : 1 emploi C - PAU à la CID Saint Briec (FGP) et 1 emploi C - A T à la CID de Vannes (FGP)

2 – Transformations suite à promotions

Promotions de B en A :

- Plus 1 A PSE (ESI Angers) et moins 1 A Analyste (ESI Nantes Lotz Cossé)
- Plus 1 A PSE (ESI Nantes Marsauderies) et moins 1 A Administratif (ESI Nantes M.)

Promotion de C en B

- Plus 1 B PAU (ESI Angers) et moins 1 B PSE (ESI Angers)
- Plus 1 B PAU (ESI Nantes M) et moins 1 B PSE (ESI Nantes M)
- Plus 1 B PAU (CID Saint Briec) et moins 1 B Adm (ESI Rennes)
- Plus 1 B PAU (CID Vannes) et moins 1 B Prog. (ESI Angers)
- Plus 1 B PAU (CID Le Mans) et moins 1 B Prog. (ESI Tours)
- La 6ème personne promue cadre B - administratif (DISI – Nantes – SRBAI) a été affectée à la DRFiP44 au 01/09/2014.

3 – Promotion des inspecteurs divisionnaires hors classe au 1er janvier 2014

- Plus 1 IDIV HC PSE ER et moins 1 IDIV HC Analyste (Esi Rennes)
- Plus 1 IDIV HC Chef de projet et moins 1 IDIV HC PSE ER (ESI L C)

4 – Transferts d'emplois à l'ESI de Tours

- Implantation de deux emplois de B administratifs FGP par suppression d'un B PAU FF à la CID Le Mans et d'un B PAU FGP à l'ESI Tours.

Globalement, le nombre d'emplois implantés à la DISI Ouest passe de 563 à 549 pour début 2014 après être passé de 577 à 563 en 2013.

Cependant, les effectifs réels de la DISI sont de 501 emplois, **il manque donc 48 agents !** (soit près de 10 % des effectifs !)

Structure	Effectifs implantés	Effectifs réels	manque	Structure	Effectifs implantés	Effectifs réels	manque
Disi (siège + antenne Angers)	30	30	0	Sil Rennes	8	7	1
Angers	112	107	5	Brest	4	4	0
Laval	5	5	0	Lorient	2	0	2
Sil Angers	3	2	1	Quimper	4	3	1
Lotz Cossé	77	77	0	Saint Brieuc	8	8	0
Niort	5	5	0	Vannes	6	6	0
La Roche/Yon	5	5	0	Tours	51	41	10
Marsauderies	132	118	14	Sil Tours	4	4	0
Sil Nantes	6	5	1	Le mans	8	7	1
Rennes	79	67	12	total			48

M. Bellanger a reconnu que le nombre très important d'emplois vacants pose problème, notamment sur certaines CID. Pour autant, il souligne que pour lui deux CID (Le Mans et Nantes) sont en « sur-effectif » par rapport aux charges. Il souhaite avoir une réflexion sur la charge et les moyens affectés. **En clair : collègues de Nantes et du Mans : attendez-vous à avoir des départs non remplacés.**

M. Bellanger a souligné les problèmes spécifiques des CID du Finistère (éloignement des antennes de Brest et Quimper) et du Morbihan (postes vacants à Lorient) notamment.

De plus, le Directeur donne par principe un avis défavorable aux premières demandes d'inscription au vivier des postes en centrale.

La CGT conteste cette procédure unilatérale.

Pour M. Bellanger, les nouvelles procédures de mutation sont une avancée. **La CGT rappelle quand même que certains blocages ont été introduits** : par exemple, les programmeurs ne peuvent plus être mutés sur des postes de PAU, notamment dans les CID locales.

M. Bellanger a avoué : « **bientôt, je ne vais plus pouvoir faire** ». « **Si on n'affecte pas les moyens, on ne prend pas certaines missions.** » (à propos notamment du SIL de Nantes, en grande difficulté. Nous saurons nous en souvenir ...

Pour M. Bellanger, la montée en puissance des AT libérera les CID et les SIL. C'est un point de vue qu'on est libre de partager – ou pas !

La CGT a dénoncé le fait qu'à l'ESI de Tours, une vacance de B programmeurs soit supprimée deux mois après sa création pour mettre en exergue les besoins. Au vu de ses capacités de cuisinier, nous proposerons d'inscrire M. Bellanger à Masterchef !

Revenant sur la situation des agents du RHB d'Angers, sur intervention de la CGT, M. Bellanger s'est engagé à ce que les agents concernés restent à Angers ... pour le moment uniquement !

En effet, dans le cours de la discussion, il a souligné que le fonctionnement d'un service était compromis en-dessous d'une certaine taille critique.

L'ensemble des organisations syndicales a naturellement voté contre le projet de la direction.

Nathalie Azévédo	Tours	Titulaire	Camille Hoffmann	Nantes M	expert
Jean Yves Détoc	Rennes	Titulaire	Olivier Delemar	Angers	expert